

**PROCEDURE DE CANDIDATURE AU MASTER 1 BIOLOGIE SANTE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020**

A l'attention des étudiants de 3^E CYCLE (INTERNES) et des Docteurs en Médecine, Pharmacie, Odontologie ; Sage-Femme et Vétérinaires diplômées.

Les étudiants suivant une formation de 3^{ème} cycle à l'Université de Nantes ont la possibilité de procéder à une inscription en Master 1 Biologie Santé, parcours sciences et Santé.

Voici la procédure à suivre pour tous les étudiants :

- Du lundi 2 septembre 2019 au dimanche 6 octobre 2019 vous devez candidater à l'UE qui vous intéresse en complétant le formulaire mis en ligne via le lien suivant :
<https://questionnaires.univ-nantes.fr/index.php/685265/lang-fr>
- Pour toutes informations contacter, le bureau des masters, bureau I de la scolarité : Master1sciencesetsante@univ-nantes.fr
- Les candidatures seront ensuite transmises à chaque responsable d'UE pour validation et retour à la scolarité le jeudi 10 octobre 2019.

Aucune candidature effectuée directement auprès des responsables d'UE ne sera prise en compte.

- Les listes seront affichées le vendredi 11 octobre 2019.
- **L'inscription administrative est obligatoire.** Vous vous présenterez au bureau D de la scolarité. Les dates d'inscriptions administratives pour Master sont du lundi 14 octobre au mardi 12 novembre 2019.
- Pour plus d'informations veuillez consulter la page dédiée au Master 1 Biologie Santé sur le lien suivant :

<http://www.univ-nantes.fr/medecine/master1bs>